

1999



Cette année le prix d'excellence Jean-Louis-Lebel est décerné à L'Honorable Mme la juge Mary Moreau d'Edmonton, juge à la Cour du Banc de la Reine en Alberta et juge de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest.

C'est le juge Michel Bastarache de la Cour suprême du Canada qui fit la présentation.

Mme la juge Mary Moreau s'est fait connaître notamment dans la cause Mahé qui octroya la gestion scolaire aux francophones en milieu minoritaire.

La cause Van Brabant a permis pour la première fois aux parents de Saint-Paul d'obtenir une compensation financière en vertu de la Charte des droits et libertés.



Les récipiendaires :

1997 : Me John Moreau (Calgary)

1998 : Me Louis A. Desrochers (Edmonton)

*1999 : L'Honorable Mme la juge Mary Moreau
(Edmonton)*